

Événement. 21 février : Journée internationale de la langue maternelle

LANGUES EN DANGER

La biodiversité en danger : une cause désormais sous les feux des projecteurs. Mais loin de la lumière, une autre diversité est elle aussi en péril : celle des langues. Comme chaque 21 février, la Journée internationale de la langue maternelle, organisée par l'Unesco, veut promouvoir la diversité linguistique et alerter sur les risques d'extinction : sur les quelques 6000 langues existantes (chiffre qui reste très approximatif), de 50 à 90 % pourraient disparaître à l'horizon 2100, « dont la majorité en Amérique et en Australie », précise Colette Grinevald, linguiste (Institut des sciences de l'homme – Lyon II) et expert pour l'Unesco. D'où vient cette donnée ? « Nous avons défini des critères qui établissent le niveau de vitalité d'une langue. Connaître le nombre de locuteurs ne suffit pas. Il faut savoir quelle proportion d'une communauté totale parle la langue, mais surtout combien d'enfants et d'adolescents la pratiquent. Si la langue n'a pas été transmise, c'est sa mort assurée dans les 30 ans », explique la linguiste. On sait que 96 % des langues du monde (essentiellement en Amérique du Sud) ne sont parlées... que par 4 % de la population. Aux États-Unis, en 1492, on dénombrait 300 langues. Aujourd'hui, il n'y en a plus que 5 de « viables ». Une perte linguistique, certes, mais aussi culturelle, et historique. Ce qui tue une langue ? « La mort des populations (famines, massacres), mais aussi les politiques d'éradication des langues. Au début du XX^e siècle, au Canada et aux États-Unis, des enfants de tribus indiennes étaient enlevés et gardés en internat jusqu'à leur adolescence. À leur retour dans leur famille, ils avaient oublié leur langue maternelle », raconte la linguiste. Mais depuis 1990 et le vote de la loi de protection des langues amérindiennes, « il y a un renouveau aux États-Unis, une volonté de la part des tribus de faire revivre ces langues », constate Colette Grinevald. En France, on reste timide sur le sujet : le pays a signé, mais pas ratifié la charte européenne des langues régionales ou minoritaires. Pourtant, d'après le rapport récent de Bernard Cerquiglini (Institut national de la langue française), le patrimoine linguistique de France compte 75 langues, comme le franco-provençal, le hmong, ou encore 28 langues kanak. Un patrimoine lui aussi en danger. ■

Yoanna Sultan

Programme de sauvegarde des langues en danger à l'Unesco :
www.unesco.org

Un jour pour promouvoir la diversité linguistique, sensibiliser aux traditions culturelles et inspirer une solidarité fondée sur la tolérance et le dialogue.

